

SEANCE ORDINAIRE DU 09 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le neuf décembre, à 20 Heures 30, les membres du conseil municipal, sous la présidence de M. BERTREL Jérémy, Maire, se sont réunis dans les lieux habituels de séance, sur convocation qui leur a été adressée le 02 décembre 2021 conformément aux articles L.2121-10, L2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : Ms Jérémy BERTREL, Régine BREHIN, Jean-Paul BREHIN, Mélinda BRUNEAU, Béatrice de FARCY de PONTFARCY, Romain LETREGUILLY, Fanny MEIGNAN, Philippe OGER, Didier PICHOT, Aurélien RICHARD, Christophe TINNIERE.

Etaient excusés : Ms Lucie CHARPENTIER, Raphaël LAMY, Vanessa MENARD, Carol-Anne SASSIER.

Secrétaire : Mr Christophe TINNIERE

1 - DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Dossier 1 - Ecole

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal, compte tenu de l'augmentation des effectifs de l'école, de la nécessité de réaliser dès 2022 des travaux d'aménagement dans les locaux scolaires afin d'améliorer la sécurité et le confort des élèves, notamment ceux de la classe de maternelle. Il est proposé les travaux suivants :

- La création d'une circulation intérieure entre le dortoir et la salle de classe de maternelle par le percement du mur porteur situé dans les sanitaires et réaménagement et mise aux normes des sanitaires
- Le changement de certaines menuiseries extérieures devenant vétustes et la rénovation de la toiture.
- La sécurisation des cours de l'école par la pose d'un revêtement.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide la réalisation des travaux des bâtiments scolaires
- Sollicite une aide au titre de la D.E.T.R. à hauteur de 40 % de la dépense HT, (30 % de subvention DETR + 10 % d'inscription CRTE)
- Le plan de financement est le suivant :

➤ DEPENSES		RESSOURCES	
Travaux d'aménagements cours	9 317.55	D.E.T.R. 40 %	10 398.00
Couverture	1 294.60		
Menuiseries	6 497.80		
Plomberie - électricité	6 144.70		
Maçonnerie	2 739.63		
TOTAL HT	25 994.28	Autofinancement	20 795.14
TOTAL TTC	31 193.14	TOTAL	31 193.14

- Autorise Monsieur le maire à signer toutes pièces à intervenir à cet effet.

Dossier 2 - Aménagement de sécurité

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité de travaux d'aménagement de sécurité en agglomération :

- La création d'un trottoir à l'entrée de la rue de la Gare, afin de sécuriser le cheminement piétonnier.
- La création d'un plateau surélevé rue des Acacias au droit du chemin du cerisier afin de sécuriser la traversée de route des piétons, en particulier des enfants se rendant à l'école.
- La sécurisation des abords de l'école.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide la réalisation des aménagements de sécurité en agglomération

- Sollicite une aide au titre de la D.E.T.R. à hauteur de 30 % de la dépense HT
- Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES		RESSOURCES	
Travaux d'aménagements	10 361.50	D.E.T.R.	4 723.00
Signalisation	5 382.62	Département	5 848.00
TOTAL HT	15 744.12	Autofinancement	8 321.94
TOTAL TTC	18 892.94	TOTAL	18 892.94

- Autorise Monsieur le maire à signer toutes pièces à intervenir à cet effet.

2 - PROVISION POUR RISQUES DM1

La règle comptable impose que les provisions soient constituées à hauteur de 15 % des créances douteuses et contentieuses de plus de 2 ans. Les services du Trésor Public nous informe que cette provision est d'un montant de 11058 €. La collectivité ayant déjà provisionné 5 000 euros en 2020 et budgétisé 5 000 euros cette année, il est nécessaire de prévoir des crédits supplémentaires à hauteur de 1 058,00 € à l'imputation 6817 (chapitre 68). Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide un virement de crédit du chapitre 022 dépenses imprévues, de la manière suivante :

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article	Libellé	Recettes	Dépenses
022	Dépenses imprévues		- 1 058.00
6817	Dotations aux provisions pour risques		+ 1 058.00
Total de la Décision modificative n° 1/2021		0	0
Pour mémoire budgets 2021		456 663.00	456 663.00
Pour mémoire décision modificative n° 0/2021		0	0
Total Section de fonctionnement		456 663.00	456 663.00

3 - BILAN DES INVESTISSEMENTS 2021

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la situation des investissements 2021.

OPERATIONS REELLES				
860 Voirie				
		Prévu dépenses	Prévu recettes	Réalisé
2315	Aménagement de sécurité	18 000,00 €		
2315	Travaux de Voirie	10 000,00 €		
1322	Région Plan de relance		2 924,00 €	
1323	Département Amende de Police		3 655,00 €	5 848.00
Total voirie		28 000,00 €	6 579,00 €	
870 Eglise				
2313	Travaux sur l'église (terminé)	15 100,00 €		13 957.20 €
1321	Etat DETR (solde en attente)		3 773,00 €	1 132.82 €
1322	Région Plan de relance (en attente)		2 515,00 €	
1323	Département solde contrat de territoire		2 574,00 €	2 574.00 €
1323	Département Patrimoine de caractère			3 299.00 €
Total Eglise		15 100,00 €	8 862,00 €	

910 Amélioration du cadre de vie				
2118	Achat terrain	4 000,00 €		
2121	Plantations	600,00 €		
2128	Agencements terrains	8 550,49 €		
Total Amélioration cadre de Vie		13 150,49 €	€	-
930 Acquisitions diverses				
2182	matériel de transport	10 000,00 €		
2183	matériel de bureau et informatique	3 000,00 €		632.42 €
2188	Electroménager + divers	5 000,00 €		295.99 €
Total Acquisitions diverses		18 000,00 €	€	-
970 Commerce				
2313	Ravalement de façade (terminé)	24 000,00 €		21 557.17 €
1322	Région Plan de relance		4 311,00 €	
1323	Département dotation complémentaire		12 335,00 €	12 335.00 €
Total commerce		24 000,00 €	16 646,00 €	
981 Ecole				
2313	Alarme anti intrusion (en cours)	5 400,00 €		
13251	Com. Communes (complément)		1 000,00 €	1 000.00
1321	Restes à réaliser 2020		12 352,38 €	12 352.54
	Aide FIDP (en cours)			3 000.00
Total Ecole		5 400,00 €	13 352,38 €	- 7 952,38 €

4- SUJETS SUIVANT L'ACTUALITE EN COURS

Extension de la zone d'activité des Landes

Une suggestion a été posée quant à l'éventuelle extension de la zone d'activité des Landes. Le propriétaire des terrains est Mr Xavier d'ARGOUGES, l'exploitant est Mr Olivier CAMPAS. Celui-ci n'est pas défavorable à la démarche. Il sera peut-être nécessaire de prioriser 3 ha sur une vente future dans le secteur, pour qu'il puisse conserver toute la surface d'exploitation.

Monsieur le Maire a reçu l'ABF (architecte des Bâtiments de France) pour connaître les dispositions de protection de la Motte féodale de la Motte Henry, classée en monument historique.

L'ABF indique que les mesures de protection se sont adaptées aux situations particulières et que le projet n'est pas incompatible, moyennant quelques dispositions.

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'engagement d'une réflexion pour modifier le PLUi et permettre l'extension de la zone d'activité

Courrier de Mayenne habitat

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal son entrevue avec Mr LEROUX, directeur de Mayenne Habitat, pour évoquer la réalisation de logements locatifs sur la commune. Le comité d'engagement de Mayenne Habitat, a émis un avis favorable pour la réalisation de 4 logements rue du stade, à l'emplacement du terrain de foot, pour l'année 2025. Le conseil municipal prend acte.

Compte rendu du conseil d'école

Didier PICHOT, adjoint, rend compte de la réunion du conseil d'école :

Le règlement intérieur de l'école a été modifié.

La scolarisation des élèves devient obligatoire à partir de 3 ans.

L'élection des représentants de parents d'élèves a eu lieu :

- Mme BREHIN
- Mme GUIBERT
- Mme CAMPAS
- Mr LETREGUILLY
- Mme CHAUVEAU
- Mme ROUSSEL

Les effectifs de l'école sont de 65 élèves. Ils seront de 67 en janvier :

- Maternelle : 22 élèves (10 + (2 en janvier) + 7 + 5)
- CE1-CE2 : 23 élèves (4+19)
- CP-CM1-CM2 : 20 élèves (9 + 4 + 7)

Point sur les travaux :

- Travaux réalisés :
 - Installation d'une lumière extérieure côté escalier métallique.
 - Renforcement des placards de Mme Millet
 - La remise à jour des ordinateurs portables de l'école par M Besnard, parents d'élèves, sur son temps personnel et bénévolement. L'équipe enseignante le remercie pour son temps donné.
 - Achat de bureaux d'occasion venant de l'école du Genest St Isle.
- Suggestion de travaux à réaliser :
 - Un nettoyage de la façade de l'école.
 - Remplacer la porte d'entrée de la classe de Mme Bourd pour plus de sécurité et problème hermétique.
 - L'ouverture entre les sanitaires et le dortoir devrait se faire en début 2022.
 - Enrobé sous l'escalier métallique début 2022.
 - Installer des portes papiers toilettes dans les toilettes du haut
 - Un devis pour installer un boîtier de signal lumineux avertissant une intrusion afin d'améliorer notre PPMS surtout avec le renforcement du plan Vigipirate est en cours d'étude.

Un exercice de confinement alerte intrusion-attentat aura lieu dans l'année.

L'action Téléthon a été réalisée le 3 décembre. Les enfants ont parcouru 93 km et 851 € de dons ont été récoltés.

Une classe découverte au bois du Tay (53) sur le thème du sport est à l'étude, pour le mois de juin.

Nouvelles mesures sanitaires

La situation sanitaire se dégrade. Dans l'attente des informations de la préfecture, les vœux et l'après-midi récréative des aînés sont maintenus. Les locations de salle sont également maintenues.

Projet des Petites sœurs de Marie

Monsieur le Maire évoque au conseil municipal son entrevue avec les Petites Sœurs relatif au projet d'aménagement de leur propriété située place de l'Eglise. La création de chambres d'hôtes à vocation liturgique est envisagée :

- 10 couchages dans la grande bâtisse
- 4 couchages du côté de la rue de la gare
- 6 couchages dans la maison à colombage

Le projet est ambitieux et les Petites sœurs sont en recherches de financements.

5- QUESTIONS DIVERSES

Nuits de la Mayenne

La commune va accueillir un spectacle des « Nuits de la Mayenne » le samedi 30 juillet 2022, à 21 heures, dans le parc de la mairie. Il s'agit d'une pièce de Molière revisitée de manière contemporaine.

Elections

Les élections présidentielles auront lieu le 10 et 24 avril, tandis que les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin. La présence de tous les conseillers est impérative lors de ces 4 dimanches.

Actions Bénévoles

La lutte contre les nuisibles est réalisée bénévolement par Mr ROMARIE, piégeur agréé. Pour information, 116 captures ont été réalisées en 2020 et 84 en 2021, rien que sur notre commune.

Mr BESNARD a passé un certain temps, cet été, à remettre à niveau les 10 ordinateurs de l'école, à titre gratuit.

Il conviendrait de trouver le moyen de mettre en avant et remercier ces deux personnes.

Etang de Vassé

Le pont et la digue de l'étang de Vassé sont situés en limite de communes de Meslay du Maine, Arquenay et Le Bignon du Maine. C'est une propriété privée appartenant à Mr ROCTON. Le volume d'eau de l'étang détermine la classification du pont. Une bathymétrie du plan d'eau a été réalisée pour en connaître le volume. Le résultat est de 47 600 m³, inférieur au seuil des 50 000 m³ nécessaire pour une surveillance active de ce pont. Les frais d'étude ont été répartis entre les 4 parties concernées.

Salon des Maires à Paris

Monsieur le Maire fait part de son expérience du Salon des Maires. C'est une expérience enrichissante, avec beaucoup d'échanges avec les maires des autres communes mayennaises, et les représentants de la Mayenne dans les instances nationales (Elisabeth DOINEAU, Guillaume CHEVROLLIER, Joël BALANDREAU). C'est également l'occasion de rencontrer des hommes politiques connus.

Outre la « Grande Foire » où beaucoup de fournisseurs et organismes en lien avec les collectivités tiennent un stand, des colloques sont proposés. Il y a également eu une visite du Sénat et de la Garde Républicaine.

Commission jeunesse

Didier PICHOT a assisté à une commission Jeunesse de la Communauté de Communes. Il a été évoqué l'ouverture de l'espace Jeunesse aux 10 – 13 ans, ainsi que la migration du Portail Familles.

Voie douce

Ce dossier est toujours en cours.

Sécurité du Bois de Bergault

Christophe TINNIERE évoque l'insécurité de l'arrêt de bus du bois de Bergault. Le lieu est très sombre et isolé. Il faudrait que l'arrêt soit bien éclairé la nuit.

Les deux réunions de janvier et février seront décalées au 4^{ème} jeudi, soit le 27 janvier et le 24 février.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20.

Suivent les signatures :

NOM	SIGNATURE	NOM	SIGNATURE
BERTREL Jérémy		MEIGNAN Fanny	
BREHIN Jean-Paul		MENARD Vanessa	Excusée
BREHIN Régine		OGER Philippe	
BRUNEAU Mélinda		PICHOT Didier	
CHARPENTIER Lucie	Excusée	RICHARD Aurélien	
De FARCY de PONTFARCY Béatrice		SASSIER Carol-Anne	Excusée
LAMY Raphaël	Excusé	TINNIERE Christophe	
LETREGUILLY Romain			